



**Election du 6 au 11 octobre 2022 CONSEIL d'ADMINISTRATION**  
**Texte intervention UNSA réunion d'information générale du 22**  
**Septembre 2022**

Bonjour à toutes et à tous,

Je me présente : je suis Bernard Barbier, nouveau Secrétaire général de l'UNSA INPI depuis Janvier dernier, en remplacement de Bruno Bernos parti récemment à la retraite.

Avant de commencer, je souhaite remercier toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs pour leur présence à cette réunion d'information. J'en profite également pour saluer toutes celles et ceux qui ont intégré l'INPI ces 2 dernières années dans une période très particulière liée à la pandémie. Bienvenue à eux !

Les candidats de nos deux listes UNSA à l'élection des représentants du personnel au Conseil d'Administration sont :

- ✓ **Edith TIBECHE et Bernard BARBIER en tant que titulaires**
- ✓ **Giuseppe DIMITRI et Safia Ziani en tant que suppléants respectifs.**

### **Qui sommes-nous, en quelques mots ?**

Edith est une Lilloise présente à l'INPI depuis 22 ans et après un parcours très varié, elle est dorénavant en charge des formations au sein de l'académie INPI. Ceux d'entre vous qui ont participé récemment à des formations sur Lille la connaissent bien !

Safia est à l'institut depuis 2007. Elle est passée par plusieurs directions, en occupant des postes de chef de produits ou de projets. Elle gère actuellement, à Courbevoie, la communication interne au sein de la DAE.

Giuseppe exerce ses fonctions, à Lille depuis 14 ans, au sein d'INPI Direct, service en première ligne pour notamment accompagner nos nouveaux clients, suite aux nouvelles missions de l'INPI liées aux formalités d'entreprises.

Quant à moi, je suis arrivé à l'INPI en 1999 en tant qu'examineur marques au DMA. Mon parcours professionnel au sein de l'institut a été très varié, passant par la DSI en tant que gestionnaire du portefeuille des projets ou coordinateur de projets informatiques, puis en charge de la diffusion des marques au département des données et récemment responsable de la maîtrise des risques au sein de la DJF.

Comme vous le voyez, **nos représentants sont tous expérimentés, de par leur parcours professionnel et leur expérience à l'Institut.** En outre, **nous siégeons au sein des instances de représentation du personnel** (Comité Technique d'Etablissement Public, Commissions Consultatives Paritaires, Commission d'Action Sociale et Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail). Je précise toutefois que l'UNSA n'a, par contre, plus de mandat au CA depuis 2020. **Nous ne sommes donc pas « des élus sortants » au CA.**

La raison pour laquelle nous sommes ici aujourd'hui devant vous, **c'est que nous aimons l'INPI !** Nous lui souhaitons le meilleur et nous voulons le défendre. Pour nous, défendre l'INPI en tant qu'institution, c'est défendre également ses collaborateurs, **c'est défendre vos droits !**

## Cette élection est importante pour vous !

Cette élection est très importante, en raison des attributions du CA. **Elle est d'autant plus importante cette année qu'elle s'inscrit dans un contexte particulièrement tendu et qui a fortement dégradé la situation de l'institut ces 3 dernières années :**

- **Ainsi de la perte de notre autonomie financière** avec la mise en place en 2020 d'un régime dit des taxes affectées qui ponctionne une partie significative de nos recettes. Ainsi en 2021, Les opérations de l'INPI ont dégagé un solde budgétaire positif de 61,7 M€, dont 56,7 M€ ont été directement reversés à l'Etat en vertu du nouveau mécanisme de plafonnement ;
- **La mise en œuvre d'une politique de restriction budgétaire** qui découle de cette perte d'autonomie et qui fragilise l'accomplissement de nos missions ;
- **Un Nouveau cadre d'emploi et de rémunération non adapté à l'environnement inflationniste actuel**, avec un salaire de base des collaborateurs de catégorie A qui n'a pas suivi la revalorisation du point d'indice décidée le 1<sup>er</sup> Juillet dernier ;
- **Un plafond d'emplois insuffisamment revalorisé** pour prendre en compte les nouvelles missions confiées à l'INPI, notamment celles relatives aux formalités d'entreprises
- **Un Investissement globalement frileux** qui détériore vos conditions de travail, je pense notamment aux Flex bureaux, aux conditions de restauration globalement insatisfaisantes, aux investissements insuffisants sur le bâtiment de Lille (climatisation).....

Dans ces conditions :

**L'UNSA INPI dit :**

**NON à une politique d'austérité budgétaire**

**OUI au développement de l'Institut au bénéfice de tous ses collaborateurs.**

**Etre représentant du personnel au Conseil d'Administration est une responsabilité importante, qui implique des devoirs :**

Si vous nous faites l'honneur de nous confier ce mandat, **nous aurons ainsi le devoir de défendre les intérêts de l'ensemble des collaborateurs de l'institut**, quels qu'ils soient, quels que soient leur statut et leur catégorie d'emploi, quelle que soit leur localisation géographique.

Nous aurons aussi le devoir de rappeler, en toutes circonstances, aux membres du CA ainsi qu'à la DG de l'INPI, que **la force de l'institut réside d'abord dans ses collaborateurs** qui par leur investissement, leurs compétences, leur abnégation sont les principaux responsables de ses réussites. A ce titre, **nous veillerons à ce que tout soit mis en œuvre par le conseil pour donner aux collaborateurs de l'INPI les moyens nécessaires à l'accomplissement de leurs missions**, des moyens financiers bien sûr, notamment ceux qui permettent de travailler dans de bonnes conditions matérielles, mais aussi des moyens humains qui permettent de travailler dans la sérénité, enfin des moyens statutaires qui doivent notamment assurer aux collaborateurs des salaires en rapport avec leur importance dans les réussites de l'INPI.

**Notre devoir sera enfin de défendre l'INPI en tant qu'institution forte.** Toute action qui fragiliserait l'institut conduirait en effet à fragiliser également ses collaborateurs. Si la gouvernance actuelle de l'institut peut et doit être critiquée en certaines circonstances, nous considérons qu'il ne s'agit pas pour autant d'entrer dans une logique d'opposition systématique ne pouvant que nuire à l'institution et à son personnel.

## **Alors pourquoi voter pour l'UNSA ? et pour mener quelles actions ?**

**Voter pour l'UNSA**, c'est voter pour des candidats qui **représentent le renouveau**, qui pourront ainsi créer une **nouvelle dynamique** et **établir de nouveaux rapports de force au sein du CA**, indispensables au rôle de contre-pouvoir que doit exercer celui-ci ;

**Voter pour l'UNSA**, c'est voter pour des candidats qui s'inscrivent dans une **démarche collective, une dynamique d'équipe**, une structure syndicale renouvelée en 2022, qui souhaite s'ouvrir aux collaborateurs voulant s'engager dans la défense des intérêts de l'INPI et de ses collaborateurs ;

**Voter pour l'UNSA**, c'est voter pour des **candidats proches de vous** et qui, par leurs activités, vivent vos difficultés et connaissent parfaitement vos préoccupations ;

**Voter pour l'UNSA**, c'est voter pour des candidats, **sans complaisance pour la Direction Générale de l'INPI** mais qui sauront engager avec elle des discussions dans l'intérêt de l'INPI et de ses collaborateurs ;

**Voter pour l'UNSA**, c'est voter pour des candidats qui **s'engageront à 100%** pour défendre la cause de l'INPI et qui inscrivent leurs actions dans une démarche de long terme ;

**Voter pour l'UNSA**, c'est voter pour des candidats avec **des convictions et des valeurs** : l'équité, le sens de l'intérêt commun, le mérite, la solidarité, l'union. Des candidats qui mettent l'humain au cœur de toutes les décisions ;

**Voter pour l'UNSA**, c'est voter pour des candidats qui s'appuient sur **une fédération puissante** (UNSA Finances) en contact direct avec notre ministère de tutelle et qui pourra intervenir lorsqu'on le sollicitera, comme ce fut le cas récemment sur le sujet du pouvoir d'achat

**Voter pour l'UNSA**, c'est voter pour des candidats qui souhaitent pouvoir être jugés sur leurs actions et surtout sur **des résultats concrets et tangibles**, comme ce fut le cas dans le passé :

Si vous nous accordez votre confiance, nous tenterons en effet de nous inscrire dans les pas de Bruno Bernos qui fut plusieurs fois notre représentant élu au CA : Grâce à l'UNSA, **nous avons ainsi obtenu l'instauration de la part collective de la prime de performance**. Nous nous étions également opposés à la vente des locaux de nos délégations régionales, au même titre que nous avons émis les réserves nécessaires lors de réformes non préparées, telle que celle de la dématérialisation. En 2019, notre élu au sein de cette instance était intervenu auprès du Rapporteur général de la Commission des finances de l'Assemblée Nationale afin d'obtenir le retrait de son amendement visant à plafonner les recettes de l'Institut, dans le cadre de la loi de finances pour l'année 2020, retrait qui avait été effectué.

## Nous agirons donc au sein du Conseil d'Administration pour :

- ❖ **Défendre et améliorer votre pouvoir d'achat et exiger :**
  - Pour tous les collaborateurs, un salaire de base indexé sur le point d'indice fonction publique, prenant en compte l'inflation, avec le « rattrapage » des 3,5 % d'augmentation accordés à tous les agents de l'Etat le 1<sup>er</sup> juillet 2022
  - Des primes de performance avec une enveloppe budgétaire ouverte à 100 %
  - Un budget permettant de mener une campagne de promotion au choix ANNUELLE ainsi que des opérations régulières de recatégorisation des postes
  - Une augmentation du budget dédié à l'action sociale
- ❖ **Nous agirons pour défendre et améliorer vos conditions de travail** par une augmentation du budget de fonctionnement et d'investissement (bureaux adaptés, chauffage, climatisation, restauration...) et **vous donner de vraies perspectives d'évolution** par la mise en place d'une véritable politique de Gestion Prévisionnelle des Métiers et Compétences (GPMC)
- ❖ **Nous agirons pour permettre à l'INPI de retrouver son autonomie financière** en œuvrant pour la suppression du régime des taxes affectées dans l'intérêt des collaborateurs et **pour exiger le relèvement du plafond d'emplois** afin que l'institut puisse remplir toutes ses missions avec succès
- ❖ **Nous agirons par ailleurs pour obtenir les moyens nécessaires** pour que vous puissiez exercer sereinement et dans de bonnes conditions, vos missions de service public et **pour renforcer notre politique régionale.**

Je vous invite donc à aller voter du 6 au 11 Octobre prochain, aller voter en nombre, **aller voter pour l'UNSA de préférence** ! Plus la participation sera importante, plus vos représentants seront légitimes pour défendre vos droits.

L'INPI se trouve à un moment crucial de son histoire, en allant voter, vous y participerez de manière active.

Merci à toutes et tous !